

Publié dans *Septentrion* 2017/4.  
Voir [www.onserfdeel.be](http://www.onserfdeel.be) ou [www.onserfdeel.nl](http://www.onserfdeel.nl).



Samuel Hirszenberg  
*Spinoza excommunié par la communauté juive d'Amsterdam, 1907*  
© A.A. Deineka Gallery, Koursk (Russie).

# Pourquoi les Pays-Bas ? La pertinence d'un lieu

11

---

## REGARDS FRANCOPHONES SUR LES PLATS PAYS

«Pourquoi les Pays-Bas?» On m'a souvent posé la question (et il arrive qu'on me la pose encore). Elle surgissait presque toujours comme sous l'effet d'une surprise amusée, d'une curiosité subite devant un horizon auquel on n'aurait pas pensé. En revanche, elle ne manquait jamais de m'étonner, parfois même de m'irriter légèrement. Car enfin, pourquoi cette surprise - qui ne s'exprimait pas à propos de l'histoire des autres voisins, l'Angleterre, l'Italie ou l'Allemagne? Ce n'est plus, heureusement, le cas. Mais au début de mes recherches, je l'interprétais comme la permanence d'une situation paradoxale. Autant l'art néerlandais, les villes néerlandaises, les paysages de polders, la tolérance néerlandaise étaient connus et faisaient l'objet d'une admiration largement partagée, autant l'histoire des Pays-Bas, leur rôle de «carrefour» et de «laboratoire» (selon la formule que j'employais dès ma thèse de doctorat) dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle, étaient peu connus, au point que l'évocation des Pays-Bas suscitait un peu la même surprise que l'aurait fait une terre lointaine et exotique dont l'histoire aurait été inconnue et la langue «difficile». Rien, alors, ne pouvait d'avantage me confirmer dans la justesse de mon choix.

Pour être tout à fait franche, la surprise n'était pas moindre du côté néerlandais, même si les raisons n'étaient pas identiques. Je me souviens d'un de mes premiers colloques (*Europe et Pays-Bas*, 1992), à Vico Equense, en Italie, où, invitée par le professeur Antonio Rotondò et seule étudiante non italienne ni néerlandaise à parler des Pays-Bas, j'étais apparue un peu comme une bête curieuse. Toutefois, cette réaction du côté néerlandais me valut toujours un accueil chaleureux et stimulant de la part de mes premiers collègues, à commencer par Hans Bots, Willem Frijhoff, Theo Verbeek. Un accueil qui ne s'est jamais démenti et n'a cessé de s'amplifier, jusqu'à aujourd'hui encore avec le *Dictionnaire du siècle d'or des Pays-Bas* que je dirige (en collaboration avec Willem Frijhoff), à paraître aux éditions du CNRS. Au tout début de mes recherches, Ernst Kossmann<sup>2</sup>, dont le seul nom m'impressionnait et qui fut sollicité, à ma demande, par l'ambassade des Pays-Bas pour être mon tuteur dans le cadre d'une bourse d'études

du gouvernement néerlandais, me répondit quasiment par retour de courrier. Quelle ne fut pas mon émotion d'être alors accueilli par ce grand historien en personne à la gare de Groningue lors de mon premier séjour aux Pays-Bas et de passer une journée entière chez lui à discuter de mon projet de thèse! Plus tard, certains collègues néerlandais, curieux de savoir si j'avais, dès ce moment-là, été confrontée à l'«ironie» kossmannienne bien connue, me posèrent la question. Peut-être furent-ils déçus que je réponde par la négative. Au cours de ce même séjour, je fus également reçue à la Bibliothèque royale (la «KB», encore située dans son bâtiment historique *Lange Voorhout* de La Haye), où Hans van der Hoeven, conservateur du fonds ancien, m'accorda, sans que j'en mesure alors le privilège, toute une après-midi pour me montrer la bibliothèque. Ce jour-là je découvris avec émerveillement l'extraordinaire collection Knuttel, qui devait exercer une influence décisive sur l'orientation de mes recherches et mes réflexions théoriques. Car, dans cet ensemble, d'une remarquable richesse et variété, qui recense environ 32 000 «pamphlets» parus pour la plupart aux Pays-Bas entre 1565 et 1853, dont près de 16 000 pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, il m'apparut très vite que loin de se limiter à une littérature de propagande, ces textes témoignaient bien souvent d'un véritable travail théorique et faisaient émerger des conceptualisations nouvelles. Soulignons au passage - ce qui expliquait peut-être aussi la surprise souvent rencontrée - que le «siècle d'or» des Pays-Bas ne faisait pas, à l'époque, l'objet d'une bibliographie aussi abondante qu'aujourd'hui. À mon grand étonnement, je m'aperçus, en effet, que cette période si célèbre et que, dans ma naïveté, j'abordais comme l'équivalent du «Grand Siècle» français, était moins étudiée que je ne le pensais, même aux Pays-Bas. En 1954, Kossmann lui-même notait: «Il est très curieux que les Néerlandais s'occupent peu de l'époque qu'on peut pourtant considérer comme la plus importante de leur passé. (...) Il est vrai que nous ne parlons pas des arts»<sup>3</sup>. Aujourd'hui, le paysage historiographique s'est considérablement enrichi et étendu, dans ses objets comme dans ses problématiques. Un détail suffira pour en donner la mesure: pendant onze ans (de 1954 à 1965) toute la production d'une année sur le XVII<sup>e</sup> siècle néerlandais tenait dans le seul *Bulletin critique de l'histoire néerlandaise* rédigé par Ernst et J.A. Kossmann et publié annuellement par la *Revue du Nord*<sup>4</sup>.

### **Franchir les frontières**

Sorte de provocation intellectuelle, la question qui me fut souvent posée s'imposa alors comme le corollaire incontournable de mon programme initial: celui de montrer aussi en quoi l'histoire d'un pays pouvait être utile à l'histoire d'un autre. Car, au fond, ma propre question d'origine, celle qui détermina mon intérêt pour la pensée politique néerlandaise et qui portait sur Spinoza, n'était-elle pas elle-même le fruit d'une surprise venue d'un regard français sur la philosophie politique face à l'une des formules les plus frappantes de la pensée politique spinoziste, à savoir l'idée de «démocratie absolue»? Expression surprenante tant elle ressemblait à un oxymore: comment, en effet, pouvait-on comprendre, à l'époque, l'association d'un régime politique défini comme celui d'une souveraineté largement partagée avec ce qui renvoyait, pour nous Français, à une forme de concentration personnelle et monarchique du pouvoir? En outre - et surtout - quel sens cette formule pouvait-elle avoir aux Pays-Bas, dans un pays qui venait

précisément de conquérir son indépendance au prix d'une révolte contre le centralisme absolutiste de la monarchie espagnole? J'ai donc cherché à expliquer l'évolution qui avait conduit d'une interprétation de l'absolutisme comme synonyme de tyrannie, au moment de la révolte contre Philippe II, à un absolutisme républicain, protecteur des libertés, au sens où devaient l'employer, quelques décennies plus tard, Spinoza, les frères de La Court, Jean de Witt, mais aussi quelqu'un comme Pierre Bayle.

Sous l'influence de Paul Dibon et d'Ernst Kossmann, mes deux «maîtres», je me suis placée dans une perspective d'histoire des idées, c'est-à-dire une perspective où l'on considère que pour saisir les raisons d'une pensée il faut étudier les conditions intellectuelles de sa production<sup>5</sup>. Le cadre chronologique de cette contextualisation s'imposa tout naturellement comme celui de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire celui du début de la révolte contre l'Espagne, en 1566, jusqu'à la fin de la République de Jean de Witt en 1672. Mais quelles sources et quelles règles de méthode fallait-il choisir pour mener ce type d'enquête, une enquête marquée au sceau d'une double étrangeté: celle de l'objet et celle du lieu?

Sur le plan des instruments bibliographiques, j'empruntais ce que, rétrospectivement, je pourrais qualifier de «grandes avenues», c'est-à-dire ces ouvrages qui proposent des interprétations parfois un peu catégoriques ou schématiques, mais qui constituent indubitablement de précieux outils herméneutiques<sup>6</sup>. Certes, mettre l'accent sur la «modernité» de la Révolte ou son caractère «national» face à l'«étranger» nous paraît aujourd'hui dépassé. En outre, je savais ce que Paul Dibon pensait de ces «schématisations abusives» et j'avais également retenu la remarque de Louise Thijssen-Schouten selon laquelle «il est très difficile pour les étrangers de se faire une idée exacte des conditions de la vie politique dans la République des Provinces-Unies. On se plaît souvent à accuser les contrastes. On attribue volontiers un pouvoir trop absolu à de Witt sans prêter assez d'attention au fait que sa politique s'accorde sur bien des points avec celle de Guillaume III»<sup>7</sup>. Ernst Kossmann allait dans le même sens quand il parlait des «complications de la théorie politique» à propos du républicanisme néerlandais<sup>8</sup>. Pourtant, je trouvais dans ce type de schématismes un ensemble d'idées générales qui constituaient autant d'incitations à faire surgir des questions plus fines et des réalités plus complexes. Ainsi, également, de l'essai bien connu de Johan Huizinga, *La Civilisation des Pays-Bas au XVII<sup>e</sup> siècle* (1941).

Quant aux sources, je décidais, dès le départ, de faire une large place aux sources primaires, tant pour leur valeur de documents historiques que pour leur «effet de réel», selon l'expression très juste d'Arlette Farge. Cet «effet de réel» m'est apparu comme une façon efficace et séduisante d'entrer dans une culture. Partant de ce que l'on définit comme des textes de circonstances, mon hypothèse de travail fut de considérer - à propos de l'idée d'absolutisme, puis de celle de liberté - qu'en devenant des enjeux politiques, ces concepts avaient pris une valeur pratique et avaient, de ce fait, laissé des traces dans une littérature «de circonstance», c'est-à-dire en prise directe avec les événements politiques. En effet, au moment où les provinces néerlandaises commencèrent à traduire en paroles et en actes leur opposition au gouvernement espagnol, l'idée d'absolutisme d'un côté, de priviléges de l'autre, prirent une place grandissante dans les argumentations et justifications politiques et se trouvèrent rapidement au cœur des

nombreux textes qui circulaient à ce moment-là: propagande pamphlétaire, mais aussi textes officiels («Placards» des assemblées d'États, comptes rendus de négociations, «Avertissements» de toute sorte, etc.). À la lecture de ces textes, auxquels j'associais ceux émanant d'hommes politiques comme Guillaume d'Orange, Philippe de Marnix, Johan van Oldenbarnevelt ou Jean de Witt, j'ai découvert ce qui est resté, pour moi, une clé d'interprétation essentielle de la pensée néerlandaise du XVII<sup>e</sup> siècle: l'importance d'une véritable philosophie - avant même celle des «grands auteurs» - exprimée dans des textes non théoriques, sous la pression d'urgences pratiques.

### **La pertinence des regards croisés**

Ce qui ressortit alors d'essentiel, du point de vue de la «pertinence» historiographique de l'histoire néerlandaise pour un regard étranger, et d'abord francophone, fut la possibilité qu'offrait celle-ci d'élargir le champ des variables et de repenser les problématiques. Il m'est vite apparu combien le «laboratoire» néerlandais était riche d'enseignement dans la mesure où il permettait d'introduire une dimension contingente là où certaines histoires nationales n'imaginent pas d'alternative à une certaine causalité historique. Le «siècle d'or» des Pays-Bas nous apprend ainsi que les «grands siècles» ne se ressemblent pas et qu'il n'y a rien d'inéluctable dans la logique qui les sous-tend. S'y ajoutait le fait que l'exemple des Provinces-Unies au XVII<sup>e</sup> siècle constituait un «chaînon manquant» dans l'histoire des États européens, montrant que l'idée de souveraineté absolue n'est pas nécessairement synonyme de pouvoir personnel. Ainsi s'explique que la pensée politique de Bodin (*Les Six Livres de la République*, 1576), puis celle de Hobbes (*De Cive, «Traité du citoyen»*, 1647), aient reçu un accueil difficile à imaginer, à première vue, dans un pays aussi fortement marqué par son attachement au républicanisme. Mais la réponse à la question qui m'était posée en milieu francophone avait aussi son pendant sur le versant néerlandais. Je pense, en effet, que l'historien en position d'extériorité subit, et continuera toujours de subir, quel que soit le degré de familiarité qu'il peut acquérir, un effet de dépaysement qui le rend plus réceptif à certaines données de l'histoire intellectuelle et culturelle d'une société qui n'est pas la sienne, comme à certaines partialités historiographiques. Enfin, il m'avait semblé, dès le début de mes recherches, qu'ètre un *outsider* sur le plan linguistique rendait peut-être plus sensible aux «métaphores obsédantes» des discours du passé et constituait une chance de saisir, dans le langage même d'un pays, ce qui renseignait sur sa manière de penser, de sentir et de vivre.

### **Catherine Secretan**

*Directrice de recherche émérite au CNRS, ENS de Lyon (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités).*  
*catherine.secretan@wanadoo.fr*

## Notes

---

- 1 LAURENT-PHILIPPE RÉGUER, *Si loin, si proche... Une langue européenne à découvrir : le néerlandais*, Publications de l'Institut d'allemand de l'université de la Sorbonne nouvelle, Paris, 2005.
- 2 Rappelons quelques titres parmi les plus connus de ses travaux : *Politieke theorie in het zeventiende-eeuwse Nederland* (Théorie politique dans les Pays-Bas du XVII<sup>e</sup> siècle), Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, Amsterdam, 1960; *De Lage Landen, 1780-1980. Twee eeuwen Nederland en België* (Les Pays-Bas, 1780-1980. Deux siècles de Pays-Bas et Belgique), Elsevier, Amsterdam, 1986 (deux volumes); ainsi que sa thèse : *La Fronde*, (Leidse Historische Reeks, volume III), université de Leyde, 1954 (en langue française). Pour l'institution culturelle flamando-néerlandaise *Ons Erfdeel* vzw, éditrice de la présente revue, E.H. KOSSMANN et son épouse J.A. KOSSMANN-PUTTO ont rédigé dans les années 1980 le livret *Les Pays-Bas. Histoire des Pays-Bas du nord et du sud*.
- 3 *Bulletin critique de l'historiographie néerlandaise*, 1953, p. 490.
- 4 *Revue du Nord. Revue historique trimestrielle. Nord de la France-Belgique-Pays-Bas*.
- 5 Cf. le manifeste fondateur de la collection des *Archives internationales d'histoire des idées* créée chez Martinus Nijhoff, en 1963, par PAUL DIBON et RICHARD POPKIN.
- 6 W.W. MIJNHARDT (éd.), *Kantelend geschiedbeeld. Nederlandse historiografie sinds 1945* (Une image inversée de l'histoire. L'historiographie des Pays-Bas, depuis 1945), Het Spectrum, Utrecht, 1983, p. 11.
- 7 PAUL DIBON et al (éd.), *Descartes et le cartésianisme hollandais*, PUF et les éditions françaises d'Amsterdam, 1951, note 88, p. 209.
- 8 ERNST H. KOSSMANN, *Political Thought in the Dutch Republic. Three Studies*, Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, Amsterdam, 2000, p. 171.